



FICHE D'INFORMATIONS LEGALES

Conforme à l'Article 325-5 du Règlement Général de l'AMF et à l'Article L520-1 du Code des Assurances

Vous avez choisi ou êtes sur le point de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé. La présente fiche, dont un exemplaire vous est remis lors de notre premier entretien est un élément essentiel de la relation entre le client et son conseiller. Elle a pour objectif de vous présenter l'activité du cabinet et les différents statuts réglementés dont nous relevons; elle vous permet ainsi de vérifier par vous-même le statut et la capacité d'exercice de notre Cabinet.

L'ENTREPRISE

OPTIA CONSEIL,

S.A.R.L au capital de 7 700 € | NAF/APE : 7022Z

RCS Le Havre : 440 568 624 00033

Siège social : 142 Boulevard de Strasbourg - 76600 LE HAVRE

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Optia Conseil pour procéder à l'établissement d'un diagnostic préalable, de définir une stratégie d'investissement, d'assurer le suivi et l'analyse de la situation patrimoniale du client. Elles sont conservées pendant toute la durée de la relation avec le client ainsi que pendant 5 ans après la fin de la relation. Elles sont destinées aux seuls employés de Optia Conseil, ses mandataires (Assureurs ou partenaires financiers dès lors qu'un investissement est consenti par le client), les autorités de tutelle ou les associations représentatives (AMF, ANACOFI-CIF) ou à la société de services informatiques Harvest et cela, pour les seuls besoins de sa mission. Conformément à la loi « Informatique et Libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès, d'opposition et de portabilité des données vous concernant et les faire rectifier en contactant le Service Conformité à : conformite@optia-conseil.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation au sujet du traitement de vos données auprès de la CNIL.

STATUTS LEGAUX ET AUTORITES DE TUTELLE

OPTIA CONSEIL est immatriculé à l'ORIAS (Registre Unique des Intermédiaires en Assurances, Banque et Finance) **sous le numéro 07002104** (Vous pouvez vérifier cette immatriculation sur le site internet ORIAS <https://www.orias.fr/welcome> au titre des activités réglementées suivantes :

- **CIF (Conseiller en Investissement Financier)** proposant des prestations de conseil non-indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, enregistré auprès de l'Association Nationale des Conseils Financiers-CIF (**ANACOFI-CIF**), sous le numéro E002538, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), adresse courrier : 17 Place de la Bourse 75082 Paris cedex 02 et adresse internet : www.amf-france.org
- **IAS (Intermédiaire en Assurance)** en qualité de courtier de type A au sens de l'Article L520-1 du Code des Assurances. Niveau 1 au sens de la Directive sur la Distribution d'Assurance (DDA).
- **COBSP (Courtier en Opérations de Banque et en Services de Paiement)** non exclusif.

Les activités d'IAS et de COBSP sont contrôlables par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution adresse courrier : 4 Place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS cedex 09 et internet : <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>

OPTIA CONSEIL est par ailleurs :

- **Agent immobilier : carte de transaction Immobilière 76052018 000 033 128** délivrée par la CCI Seine estuaire - Sans détention de fonds. Activité contrôlable par la DGCCRF (Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression de Fraudes). et le CNTGI (Conseil National de la Transaction et de la Gestion Immobilières).

OPTIA CONSEIL s'est engagé à respecter intégralement le Code de Bonne Conduite de l'ANACOFI-CIF disponible au siège de l'association ou sur www.anacofi.asso.fr ou <https://www.anacofi-cif.fr/>

Notre entreprise dispose, conformément à la loi n°2005-1564 du 15 décembre 2005 et au code de bonne conduite de l'ANACOFI-CIF, d'une couverture en **Responsabilité Civile et d'une garantie financière** suffisante couvrant ses diverses activités.

Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances :

Souscrite auprès de MMA IARD – 14 Boulevard Marie et Alexandre Oyon – 72 030 LE MANS Cedex 9 - Contrat n° 232342

Pour des montants de :	CIF	IAS	IOBSP	IMMO
Responsabilité Civile Professionnelle	3 000 000€	3 000 000€	3 000 000€	110 000€
Garantie Financière		115 000€	115 000€	

PARTENAIRES, COMPAGNIES ET FOURNISSEURS

Nous indiquons ici la liste non exhaustive de nos partenaires et fournisseurs et tenons à disposition sur simple demande, tous nos accords (cette liste peut être enrichie à tout moment de nouveaux partenaires) :

Nature	Nom	Mode de Rémunération	Accord
--------	-----	----------------------	--------

OPTIA CONSEIL
142 Boulevard de Strasbourg
76600 Le Havre

02 35 19 63 43
contact@optia-conseil.fr
www.optia-conseil.fr

UNE SOCIÉTÉ DU GROUPE **optiafinance**

SARL au capital de 7700€ | immatriculée au RCS du Havre sous le numéro 440568624 | Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 07002104 - www.orias.fr | Conseiller en Investissement Financier (C.I.F.) - Courtier d'Assurance (C.O.A.) - Courtier en Opération de Banque et en Service de Paiement (C.O.B.S.P.) | Membre de l'Anacofi (CIF-IOBSP-IAS-IMMO) - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers | Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce - Carte immobilière N° CPI 76052018000033128 délivrée par la CCI Seine Estuaire - sans détention de fonds | Assurance RC PRO et Garantie : MMA IARD - 14 Bvd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 - Contrat n°232342 | Service Réclamations - 142 Blvd de Strasbourg 76600 Le Havre - 02 35 19 63 47 - reclamation@optia-conseil.fr | Soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - Direction du contrôle des pratiques commerciales 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS cedex 09 Conforme aux articles R123-237 et R123-238 du Code du Commerce | Conforme aux articles R520-1 et R520-3 du Code des Assurances | Conforme aux articles R519-20 à R519-30 du Code Monétaire et Financier

Optia est membre de :





Assurance-Vie Epargne retraite Contrat de capitalisation	Generali Conseils, Generali Patrimoine, AXA Thema Vie, Oradea Vie, Cardif Vie, Swiss Life, Primonial, MMA Vie, Intencial Patrimoine, Ageas	Commission	Convention de courtage
Assurances emprunteurs	Afi-Esca, Alptis, April, Axa, BPSIS, Cardif, Generali, Metlife, MMA, Mutlog, Digital Insure	Commission	Convention de partenariat
Banques	Axa Banque, BRÉD, Caisse d'Epargne Normandie, Crédit Agricole Normandie Seine, Crédit du Nord, LCL Habitat. Adequity, Equitim, i-Kapital, Privalto, La Financière de l'Echiquier, EDRAM Rothschild, Ecofip, Girardin Industriel, Ysidis – Star Invest, 123IM, Alto Invest, Sigma Gestion, Inocap, MCapital, Extend AM	Commission	Convention de partenariat
Produits financiers (hors OPCVM)	Voisin, Urban Premium, Peref Gestion, Perial, Sofidy, Aestiam, Altixia, Advenis, La Française AM, Swiss Life, Corum Domitys Invest, Lance Immo, LB2S, Cerenicimo, 2Gpromotion, Normandie maison individuelle, Bouygues immobilier, Groupe Carrere, Icade, Nexity, Sedelka-europrom, Sogeprom	Commission	Convention de distribution
SCPI		Commission	Convention de commercialisation
Promoteurs immobiliers		Commission	

MODE DE FACTURATION ET REMUNERATION

- Au titre du **Conseil en Investissement Financier** non indépendant au sens de l'article 325-5 du RGAMF, la rémunération du Conseil s'effectue par des honoraires clients qui seront déterminés selon le projet proposé dans le cadre d'une étude patrimoniale. Ces honoraires seront détaillés dans la lettre de Mission qui sera remise au client lors de l'entrée en relation. L'analyse portera sur un éventail large d'instruments financiers

Le client est informé que pour tout **acte d'intermédiation**, le conseiller est rémunéré par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la compagnie qui l'autorise à commercialiser le produit, auquel s'ajoute une fraction des frais de gestion de ceux-ci qui est au maximum de 1.25% de ceux-ci. Au titre de l'accompagnement du client, une information plus précise sera fournie ultérieurement sur simple demande une fois connus les supports choisis par le client. Le détail de la rémunération du conseiller par commissions, agissant en tant qu'intermédiaire, peut être obtenu par le client en s'adressant à la société qui autorise la commercialisation par le conseiller de ses produits. Le conseiller s'engage à assister le client dans l'obtention de ces informations.

- Enfin, en sa qualité d'**Intermédiaire en Opération de Banque et Solution de Paiement**, la rémunération du courtier s'effectue par des honoraires client de 1% à 3% du projet financé par l'établissement prêteur partenaire. En parallèle, le courtier sera rémunéré par ce même établissement en tant qu'apporteur.

MODE DE COMMUNICATION

Le conseiller pourra communiquer avec son client par téléphone, courrier électronique, courrier postal.

MODALITES DE SAISINE DE L'ENTREPRISE

Pour toute réclamation, vous pouvez nous contacter :

Par courrier : Service Conformité – OPTIA CONSEIL - 142 BD de Strasbourg – 76600 Le Havre

Par téléphone : 02 35 19 63 43 - Par mail : reclamation@optia-conseil.fr

Le service réclamation s'engage à traiter votre réclamation dans les délais suivants :

- Dix jours ouvrables maximum à compter de la réception de la réclamation, pour accuser réception, sauf si la réponse elle-même est apportée au client dans ce délai ;
- Deux mois maximum entre la date de réception de la réclamation et la date d'envoi de la réponse au client sauf survenance de circonstances particulières dûment justifiées.

Une charte de la réclamation clientèle est disponible sur simple demande.

Saisir un médiateur :

Médiateur litiges avec une entreprise	Médiateur de l'ANACOFI - 92 rue d'Amsterdam - 75009 Paris – mediation@anacofi.asso.fr
Médiateur litiges avec un consommateur Activités CIF	Mme Marielle Cohen-Branche - Médiateur de l'AMF - Autorité des Marchés Financiers - 17, place de la Bourse - 75 082 Paris cedex 02 – Site internet : http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF
Médiateur activités de l'assurance	Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 - Site : https://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur
Médiateur activités d'IOBSP et Immo	Médiation de la consommation – ANM Conso – 2 rue de Colmar – 94 300 VINCENNES - Site internet IOBSP : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp/ / Site internet Immo : www.anm-conso.com/anacofi-immo

DATE ET SIGNATURE

Le client

Fait à : Le :

Signature :

OPTIA Conseil

Fait à : Le :

Signature :

OPTIA CONSEIL
142 Boulevard de Strasbourg
76600 Le Havre

SARL au capital de 7700€ | immatriculée au RCS du Havre sous le numéro 440568624 | Enregistrée à l'ORIAS sous le numéro 07002104 - www.orias.fr | Conseiller en Investissement Financier (C.I.F.) - Courtier d'Assurance (C.O.A.) - Courtier en Opération de Banque et en Service de Paiement (C.O.B.S.P.) | Membre de l'Anacofi (CIF-IOBSP-IAS-IMMO) - Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers | Activité de transactions sur immeubles et fonds de commerce - Carte Immobilière N° CPI 76052018000033128 délivrée par la CCI Seine Estuaire - sans détention de fonds | Assurance RC PRO et Garantie : MMA IARD - 14 Bvd Marie et Alexandre Oyon 72030 Le Mans Cedex 9 - Contrat n°232342 | Service Réclamations - 142 Blvd de Strasbourg 76600 Le Havre - 02 35 19 63 47 - reclamation@optia-conseil.fr | Soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudential et de Résolution - Direction du contrôle des pratiques commerciales 4 Place de Budapest CS 92459 - 75436 PARIS cedex 09 Conforme aux articles R123-237 et R123-238 du Code du Commerce | Conforme aux articles R520-1 et R520-3 du Code des Assurances | Conforme aux articles R519-20 à R519-30 du Code Monétaire et Financier

02 35 19 63 43

contact@optia-conseil.fr

www.optia-conseil.fr

UNE SOCIÉTÉ
DU GROUPE **optiafinance**

